

PLUi de Saint-André-des-Eaux : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-André-des-Eaux (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 16 décembre 2025. Il délimite 58 zones, dont 24 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 janvier 2026.

- Le PLUi de Saint-André-des-Eaux s'applique dans sa version du 16 décembre 2025 ; nous publions 5 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 58 zones : 24 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 12 agricoles (A) et 18 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Saint-André-des-Eaux occupe le rang 143 par le nombre de zones délimitées : 25 zones de moins que la médiane du département (83 zones).
- 619 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-André-des-Eaux depuis 2013, pour 850 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	58 zones
Zones urbaines (U)	24 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	12 zones
Zones naturelles (N)	18 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE (CARENE)
Version du	16 décembre 2025
Partition GPU	DU_244400644
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_244400644/2dec1b2a36155553d5d5270d201fe734/244400644_reglement_20251216.pdf
Règles extraites	5 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-André-des-Eaux

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme,
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Dernier événement reconnu, commencé le	7 octobre 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/saint-andre-des-eaux-44151>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-André-des-Eaux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

0 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAb3, UAb4, UBb2, UEa4, UHa2, UHb1, UHb2, UJ, UQa2, UTa2, UTd, UUBb2, 2AUA

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

44151

44117

CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)

Loire-Atlantique

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

58 zones

58 zones

58 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Joachim (7,3 km)

Pornichet (7,5 km)

Saint-Nazaire (7,8 km)

Trignac (8,2 km)

Saint-Malo-de-Guersac (11,1 km)

Montoir-de-Bretagne (11,9 km)

La Chapelle-des-Marais (13,0 km)

Donges (18,0 km)

Besné (19,2 km)

La Baule-Escoublac (5,4 km)

Saint-Lyphard (6,2 km)

Guérande (7,7 km)

Saint-Molf (10,1 km)

Le Pouliguen (11,0 km)

Batz-sur-Mer (13,1 km)

La Turballe (13,6 km)

Herbignac (13,8 km)

Prinquiau (22,4 km)

73 zones

91 zones

186 zones

58 zones

54 zones

57 zones

38 zones

73 zones

27 zones

232 zones

153 zones

344 zones

109 zones

72 zones

79 zones

99 zones

128 zones

50 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/saint-andre-des-eaux-44151>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.